

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 217

26 – DRÔME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS

Ventes et cessions

534 498 241 RCS Romans.

SCI CLANTOFA.

Forme : Société Civile Immobilière.

Capital : 192000.00 EUR.

Adresse : 530, Route Du Parquet, 26800 Étoile-sur-Rhône.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ETOILE SUR RHONE (26800), du 16 novembre 2021, il a été établi un projet de fusion aux termes duquel la société SCI PALFINGER PARIS SUD, société civile au capital de 300 000 €, dont le siège social est à ETOILE SUR RHONE (26800), 530, Route du Parquet, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro 423 215 375, (société absorbée) transmettrait à titre de fusion à la société SCI CLANTOFA, société civile au capital de 192 000 €, dont le siège social est à ETOILE SUR RHONE (26800), 530, Route du Parquet, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro 534 498 241 (société absorbante) l'ensemble de son patrimoine. A partir des comptes annuels au 31 décembre 2020 de la société SCI PALFINGER PARIS SUD, l'actif et le passif de la société SCI PALFINGER PARIS SUD dont la transmission est prévue à la société SCI CLANTOFA s'élèvent à : Actif : 1 822 237 €. Passif : 592 150 € faisant ressortir un actif net de : 1 230 087 €. Cette opération prendra effet rétroactivement au 1er janvier 2021. Toutes les opérations actives et passives de la société SCI PALFINGER PARIS SUD depuis cette date jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion devant être considérées comme accomplies par la société SCI CLANTOFA. La société SCI PALFINGER PARIS SUD et la société SCI CLANTOFA, toutes deux des sociétés civiles, entendent se soumettre volontairement aux régimes des fusions défini par les articles L236-1 et R.236-1 et suivants du Code de Commerce. La société SCI CLANTOFA détenant à ce jour la totalité des parts représentant la totalité du capital social de la société SCI PALFINGER PARIS SUD, il ne sera pas procédé à l'échange des parts de la société SCI CLANTOFA contre des parts de la société SCI PALFINGER PARIS SUD, ni à augmentation du capital de la société SCI CLANTOFA. En conséquence, les parties sont convenues qu'il n'y a pas lieu, de ce fait, de déterminer un rapport d'échange. Le montant prévu du boni de fusion s'élève à 477 137 €. Les créanciers des sociétés participantes dont la créance est antérieure au présent avis, pourront former opposition à la fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de Commerce. Le projet de fusion a fait

l'objet pour la société SCI CLANTOFA d'un dépôt le 16 novembre 2021 et pour la société SCI PALFINGER PARIS SUD d'un dépôt le 16 novembre 2021 au greffe du Tribunal de Commerce de ROMANS. Pour avis..

